



Intention pour l'évangélisation:

Prions pour que, dans les situations sociales, économiques et politiques conflictuelles, nous soyons des créateurs courageux et passionnés de dialogue et d'amitié.

La splendeur de la vérité
Le catéchisme de l'Église Catholique

troisième Personne divine, source et principe de notre sanctification " (Catech. R. 1, 1, 3). Ce sont là " les trois chapitres de notre sceau (baptismal) " (S. Irénée, dem. 100).

LA PROFESSION DE LA FOI CHRETIENNE

Les symboles de la foi

188 Le mot grec *symbolon* signifiait la moitié d'un objet brisé (par exemple un sceau) que l'on présentait comme un signe de reconnaissance. Les parties brisées étaient mises ensemble pour vérifier l'identité du porteur. Le " symbole de la foi " est donc un signe de reconnaissance et de communion entre les croyants. *Symbolon* signifie ensuite recueil, collection ou sommaire. Le " symbole de la foi " est le recueil des principales vérités de la foi. D'où le fait qu'il sert de point de référence premier et fondamental de la catéchèse.

189 La première " profession de foi " se fait lors du Baptême. Le " symbole de la foi " est d'abord le symbole *baptismal*. Puisque le Baptême est donné " au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit " (Mt 28, 19), les vérités de foi professées lors du Baptême sont articulées selon leur référence aux trois personnes de la Sainte Trinité.

190 Le Symbole est donc divisé en trois parties : " d'abord il est question de la première Personne divine et de l'œuvre admirable de la création ; ensuite, de la seconde Personne divine et du mystère de la Rédemption des hommes ; enfin de la



191 " Ces trois parties sont distinctes quoique liées entre elles. D'après une comparaison souvent employée par les Pères, nous les appelons *articles*. De même, en effet, que dans nos membres, il y a certaines articulations qui les distinguent et les séparent, de même, dans cette profession de foi, on a donné avec justesse et raison le nom d'articles aux vérités que nous devons croire en particulier et d'une manière distincte " (Catech. R. 1, 1, 4). Selon une antique tradition, attestée déjà par S. Ambroise, on a aussi coutume de compter *douze* articles du Credo, symbolisant par le nombre des apôtres l'ensemble de la foi apostolique (cf. symb. 8 : PL 17, 1158D).

"Ego vero Evangelio non crederem, nisi me catholicae Ecclesiae commoveret auctoritas", je ne croirais pas à l'Évangile si je n'étais pas poussé à le faire par l'autorité de l'Église catholique.

(Saint Augustin, *Contra epistolam Manichaei quam vocant fundamenti*, 5,6).

Nouvelles qui donnent à penser

CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI LETTRE *SAMARITANUS BONUS* sur le soin des personnes en phases critiques et terminales de la vie

L'obligation morale d'exclure l'acharnement thérapeutique

Le Magistère de l'Église rappelle que, lorsqu'approche la fin de l'existence terrestre, la dignité de la personne humaine se précise comme le droit de mourir dans la plus grande sérénité possible et avec la dignité humaine et chrétienne qui lui est due. Protéger la dignité de la fin de vie signifie exclure tant l'anticipation de la mort que son report par ce qu'on appelle l'«acharnement thérapeutique». La médecine actuelle a les moyens de retarder artificiellement la mort, sans que le patient en retire parfois un réel bénéfice. Dans l'imminence d'une mort inévitable, il est donc légitime, sur le plan de la science et de la conscience, de prendre la décision de renoncer à des traitements qui ne feraient qu'entraîner une prolongation précaire et pénible de la vie, sans toutefois interrompre les soins normaux dus au malade dans de tels cas. Cela signifie qu'il n'est pas permis de suspendre des soins efficaces pour soutenir des fonctions physiologiques essentielles tant que l'organisme est capable d'en tirer profit (soutien à l'hydratation, à la nutrition, à la thermorégulation ; et aussi aides à la respiration et autres, adéquates et proportionnées, dans la mesure requise pour soutenir l'homéostasie corporelle et réduire la souffrance des organes et du système). La suspension de toute obstination déraisonnable dans l'administration des traitements *ne doit pas être un abandon thérapeutique*. Cette clarification est essentielle

aujourd'hui à la lumière des nombreux cas juridiques qui ont conduit ces dernières années à l'abandon des soins – et à la mort précoce – de patients en condition critique, mais non terminale, à qui on a décidé de suspendre les soins de soutien vital, du fait qu'ils ne présentaient plus de perspectives d'amélioration de leur qualité de vie.

Dans le cas spécifique de l'acharnement thérapeutique, il convient de rappeler que le renoncement à des moyens extraordinaires et/ou disproportionnés « n'est pas équivalent au suicide ou à l'euthanasie; il traduit plutôt l'acceptation de la condition humaine devant la mort » ou le choix réfléchi d'éviter la mise en place d'un dispositif médical disproportionné par rapport aux résultats que l'on peut espérer. La renonciation à de tels traitements, qui ne conduiraient qu'à une prolongation précaire et pénible de la vie, peut également signifier le respect de la volonté du mourant, exprimée dans ce qu'on appelle les déclarations anticipées de traitement, *mais excluant tout acte d'euthanasie ou de suicide*.

La proportionnalité, en effet, fait référence à la totalité du bien du malade. Jamais le faux discernement moral du *choix entre des valeurs* (par exemple, la vie *versus* la qualité de la vie) ne peut être appliqué ; cela pourrait conduire à l'exclusion de la réflexion la sauvegarde de l'intégrité personnelle et de la qualité de vie et le véritable objet moral de l'acte accompli. Tout acte médical, en effet, doit toujours avoir comme objet et comme intention l'accompagnement de la vie et jamais la poursuite de la mort. Le médecin, dans tous les cas, n'est jamais un simple exécutant de la volonté du patient ou de son représentant légal et conserve le droit et le devoir de se soustraire à des volontés s'opposant au bien moral tel que sa propre conscience le perçoit.

(A Rome, le 14 juillet 2020)

(À suivre)

La lumière de notre charisme

LES GRAINES D'UN CHARISME

*Publication réalisée en 1996 pour célébrer
le dixième anniversaire des MSP*

La première rencontre

"Le père Giovanni Salerno a besoin de quelqu'un pour préparer la traduction d'un livre de l'italien à l'espagnol. Nous lui avons parlé de vous. Il a besoin de vous voir de toute urgence." Lorsque j'ai reçu ce message des Filles de Saint-Paul, je me suis empressé d'entrer en contact avec ce prêtre qui m'était encore inconnu. Le jour de la rencontre, j'ai été frappé par sa gentillesse et, en même temps, par sa détermination à faire les choses sans hésitation ni ambiguïté.

Le travail qu'il me demandait était la traduction d'un livre d'environ 150 pages, écrit par ses amis et collaborateurs qui avaient suivi fidèlement ses indications en matière de contenu et de méthode, au point de parvenir à une étude biblique élémentaire des vérités fondamentales de la foi catholique. Le titre était: *El manantial de la Palabra de Dios (La source de la Parole de Dieu)*.

J'ai accepté de faire la traduction, qui me captivait par la simplicité et la clarté avec lesquelles le texte soulevait tant de questions et envoyait chercher et trouver les réponses correspondantes dans des pages spécifiques de l'Écriture Sainte. Je me rends compte que le Père Giovanni, grâce à sa grande expérience dans les villages de la Cordillère des Andes, où les protestants tentent de supplanter le catholicisme en faisant appel à rien de moins que la Bible, veut montrer aux fidèles que c'est précisément la Parole de Dieu, contenue dans le Livre Sacré, qui est la

base solide de la foi catholique, et que la Bible est plus ancienne de plusieurs siècles (bien plus d'un millénaire !) aux doctrines proclamées aujourd'hui par d'innombrables sectes ou dénominations chrétiennes.



L'œuvre est extraordinairement bien accueillie. Et elle a été traduite presque immédiatement en anglais, sous le titre *God's word to his Church*, grâce au zèle apostolique et à la générosité des carmélites déchaussées du Carmel du Christ Roi, à San Francisco (Californie), et l'édition a été rapidement écoulee.

C'est ainsi que j'ai rencontré le père Giovanni Salerno en 1977, alors que sa vie, depuis un certain temps déjà, montrait des signes de vouloir s'aventurer sur des chemins peu communs, hors des moules ordinaires et des routines établies.

P. Giovanni Salerno, msp

(À suivre)

Nouvelles de nos maisons

Missionnaires Serviteurs des pauvres

MAISON DE FORMATION D'AJOFRIN

A la mi-juin, nos frères en formation ont pu conclure joyeusement l'année académique avec leurs examens finaux.

Ce fut une véritable grâce d'avoir pu avoir les classes toute l'année de manière présentielle. Trois de nos frères (les frères Gabriel et Fabian, suisses, et le frère René, péruvien) ont alors pu se rendre au Pérou pour vivre l'année de noviciat qui marque la prochaine étape de leur formation. Nous les confions à vos prières, et nous vous confions aussi les jeunes nouveaux qui vont venir en septembre pour débiter leur première année de formation dans notre maison d'Ajofrín.

Missionnaires Servantes des pauvres

MAISON MERE (CUZCO)

Nous avons récemment rencontré Mayte, une petite fille de quatre ans qui vit avec sa mère et son frère de huit ans dans le quartier "Boca de sapo". Mayte est née subitement à la maison : sa mère était seule chez elle (car son mari était au travail) en train de faire ses tâches quotidiennes quand le moment d'accoucher était venu. La femme dit que lorsqu'elle a vu sa petite fille au moment de la naissance, elle a eu très peur car elle la voyait très différente de son fils aîné à la naissance. Ce bébé semblait mort, il était très violet et

sa tête était très petite. Dès qu'elle a pu, elle l'a emmenée au centre de santé. Le personnel médical, après l'avoir réprimandée, l'a soignée, a effectué plusieurs tests et a diagnostiqué une "microcéphalie". Depuis lors, la deuxième maison de Mayte était l'hôpital jusqu'à l'année dernière, lorsque la pandémie a commencé. Quand elle a eu trois ans, ils l'ont renvoyée chez elle parce que la famille n'avait pas assez d'argent pour payer l'assurance de santé.



Lorsque nous l'avons rencontrée, la famille traversait un processus lamentable : le père, fatigué de se voir impuissant pour subvenir aux besoins de la famille et ne voyant aucune amélioration chez sa fille (Mayte ne parle pas, ne marche pas et semble être aveugle), s'est enfui de la maison et n'est jamais revenu. La mère, sans emploi et sans soutien de personne, devait s'occuper seule de ses enfants. Elle se sentait démunie lorsque sa petite fille avait ses crises, car elles étaient maintenant plus fréquentes. Pour les aider un peu, nous leur apportons de la nourriture et nous les avons encouragé à se rapprocher de Dieu, car le Seigneur n'abandonne pas ceux qui recourent à Lui dans la foi. La maman nous a également dit qu'elle pensait depuis un certain temps à faire baptiser ses deux enfants, mais qu'elle ne savait pas comment s'y prendre.

Recommandons à Dieu toutes les familles qui traversent des moments difficiles, afin qu'elles trouvent leur force dans le Seigneur.

MISSIONS

Les sœurs MSP reprennent leurs "missions extraordinaires" avec un programme quelque peu différent de celui des années précédentes. Cette fois, le groupe des sœurs missionnaires part à quatre heures du matin pour Limbani et Phara, dans le district de la province de Sandia, dans le département de Puno. Le voyage dure environ 10 heures. Le plan est de rester parmi ces personnes pendant 12 jours, 6 jours dans chaque village, et de faire un travail catéchétique intensif pour les préparer aux sacrements. Les gens nous accueillent avec une grande joie.



Nous confions les fruits de cette mission à la prière de chacun d'entre vous.

CUSIBAMBA

Après une préparation ardue, un groupe de filles de la mission de Cusibamba a reçu le sacrement du baptême et de la première communion. La célébration a été présidée par le Père Joseph et le Père Pascale, qui se sont rendus à la mission pour la célébration de la Sainte Eucharistie et des baptêmes.



Dates et moments importants de ce mois de Juillet:

12-23 juillet : Mission extraordinaire des Sœurs MSP au village de Huarqui, dans le département (et le diocèse) de Cusco.

22-24 juillet : Mission ordinaire des Sœurs MSP dans les villages de Pacca, Ccasacunca, Carhuis et Orotea dans le département (et diocèse) de Cusco.

Dimanche 18 juillet : Retraite vocationnelle virtuelle pour jeunes femmes animée par les Missionnaires Servantes des Pauvres.

Jeudi 22 juillet : Cours virtuel mensuel de formation catéchétique avec les amis italophones ; le rendez-vous est à 21h00 (heure espagnole) sur la plateforme zoom.us.

26 juillet - 06 août : Mission extraordinaire des Sœurs MSP dans les villages de Chillihuani et Tintinco dans le département (et le diocèse) de Cusco.

Mercredi 28 juillet (jours fériés péruviens et solennité de Notre-Dame de la Paix) : Ordination diaconale des frères Guido et Deyvid dans l'église de la cité des enfants (Andahuaylillas, Pérou).

Pour plus d'informations :

E-mail: serviteursfr@gmail.com

Web: www.msptm.com



Engagement missionnaire du mois

En ce mois de juillet, nous confions nos deux nouveaux diacres à vos prières, afin que leur vie soit un témoignage constant du service du Seigneur dans les plus pauvres. Nous vous encourageons également à profiter des moments de rencontres et de visites estivales pour faire connaître notre travail missionnaire.